

Le métier de responsable d'entreprise agricole et celui de salarié-e hautement qualifié-e sont des métiers de plus en plus exigeants techniquement et "intensifs" en connaissances. Ce sont aussi des métiers de plus en plus polyvalents, valorisants et valorisés par la société

PUBLIC CONCERNE :

- Être âgé de 16 à 29 ans
- L'entrée en seconde se fait après une 3^{ème}
- Possibilité d'entrer en 1^{ère} Bac pro après une seconde ou un CAP

PREREQUIS, MODALITES D'ACCES

- Disposer des capacités physiques requises
- Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.

OBJECTIFS :

- Obtenir une qualification professionnelle (Le diplôme de Bac pro CGEA de niveau IV)
- Participer aux travaux de l'exploitation agricole
- Mettre en œuvre des opérations de production végétale
- Se former à l'entretien du matériel et des équipements.
- Développer les capacités d'autonomie, d'initiative et de responsabilité
- Apprendre à gérer une exploitation

CONTENU DE LA FORMATION

- Matières Professionnelles
Zootechnie
Agronomie
Conduite d'un atelier de production animale
Maintenance des matériels
Gestion
- Matières Générales
Français
Mathématiques
Anglais
Monde contemporain
Informatique, sciences

METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques et mises en situation dans un atelier
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes de stage.

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

- La formation Bac pro CGEA démarre en septembre, elle dure 24 mois (2nde et 1^{ère} Bac pro) Partagés entre le CFA (1190 heures) et l'entreprise (5 semaines de congés payés par an)
- Les contrats d'apprentissage peuvent être signés dès le mois de juillet précédent l'entrée en formation
- Cette formation débute en septembre 2022.

TARIF(S)

La formation est totalement prise en charge par l'OPCO.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti.

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

La validation du Bac pro CGEA s'effectue selon 2 modalités distinctes :

- Contrôle continu en cours de formation
- Epreuves terminales (Français, Mathématiques, Technique professionnelle, rapport de stage)

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Insertion professionnelle en tant que salarié agricole qualifié ou exploitant agricole
- BTS agricole
- Spécialisation vers la Formation CS lait, machinisme

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

CONTACT

Laurence GUERARD, formatrice

Tél. : 02 35 20 05 08

Mél : mfr.la-cerlangue@mfr.asso.fr
laurence.guerard@mfr.asso.fr

